



Swiss Aerobatics Paragliding Championship 2023

- CAT SOLO -

28 au 30 Juillet 2023
Brienz



MODALITÉS D'ORGANISATION

SOUS L'EGIDE DE LA	Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
ORGANISATEUR	Acro Club Berner Oberland www.acbeo.ch OK – Chef: Sandro Weber Swiss Acro League https://www.swissleague.ch/acro-league
DATES	28 au 30 Juillet 2023 Jeudi 27 juillet 2023 Journée d'entraînement (sans radeau) et inscription
CONDITIONS DE PARTICIPATION	Tous les pilotes suisses remplissant les conditions générales d'organisation et de participation. L'inscription au championnat Suisse pour les pilotes Solo seront valable pour autant qu'il participe a au moins une compétition du circuit Swiss Acro Tour 2023 ou du championnat Suisse 2022.
LISTE DE DEPART	Solo: 30 pilots maximum / 10 pilots minimum
VAINQUEURS	Champion suisse individuel 2023 Championne suisse individuelle 2023 (à partir de 5 participantes)
CLASSEMENTS	Un classement pour les Championnats suisses.
PRIX	Médailles pour les premiers Suisses au classement et une coupe itinérante pour les gagnants
INSCRIPTION	Fédération suisse de vol libre/Swiss League : ici
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Vendredi, 14 Juillet 2023
FRAIS D'INSCRIPTION	Swiss championships solo: CHF 250/pilot Montant prélevé le Vendredi, 14 Juillet 2023 (par Twint ou carte de crédit, pas de paiement en espèces sur place) Après le délai d'inscription, les frais d'inscription ne sont pas remboursés. L'organisateur et le promoteur décident des exceptions. Des frais peuvent être exigés pour les frais supplémentaires occasionnés par certains pilotes. La taxe s'élève à CHF 20.00
PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	En cas d'annulation de la compétition, au moins 50% des frais d'inscription seront remboursés aux participants.
INSCRIPTION SUR PLACE ET BRIEFING SECURITE	Sera communiquée par E-Mail
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Les Championnats suisses de parapente acrobatique sont soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur et aux directives du directeur de course définies sur place (local rules).

REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	Par son inscription, le pilote accepte les règlements de la compétition (règlement sportif FSVL, annonce, règles de compétition, etc.) et s'engage à respecter les consignes de sécurité fixées pour l'événement. Le pilote confirme qu'il remplit les dispositions légales, qu'il participe à la compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité, et qu'il ne fera valoir aucun droit envers les organisateurs. Cela signifie entre autres qu'il est lui-même responsable lors du décollage, du vol et de l'atterrissage, et qu'il évalue toujours lui-même tous les risques et toutes les conditions, notamment en matière de météorologie, du décollage jusqu'à l'atterrissage.
ANTIDOPAGE	Par son inscription, le pilote accepte les règles antidopage. Il accepte aussi la déclaration de soumission antidopage. Plus d'informations sur le site Web de la FSVL, rubrique Sport d'élite.
CONFIRMATION / ANNULATION	Mercredi 26 juillet 2023 à partir de 19.00 heure https://www.swissleague.ch/acro-league
AUTRES INFOS	Sur le site https://www.swissleague.ch/acro-league
HEBERGEMENT	Est l'affaire des participants

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de te retrouver pour ces Championnats suisses de parapente acrobatique.

Meilleures salutations,

Acro Club Berner Oberland

&

Fédération Suisse de Vol Libre FSVL

Sandro Weber
Chef du CO

Rahel Schreiber
Ressort Sport